

**6 mai 1944 : Lelex.**

Déclaration du 6.03.01946 de Pierre Grosгурin, cultivateur à Lelex au sujet de son arrestation du 6 mai 1944 :

Grosгурin Pierre, né à Lelex le 20 janvier 1922. Fils de Denis et de Clothilde Perrier.  
Cultivateur chez ses parents à la ferme de la Fruitière.

« En 1944, alors que j'étais réfractaire au STO je travaillais à l'exploitation de mon père, mais j'avais soin de me tenir à proximité des bois. Chaque soir j'allais coucher dans un chalet que nous possédons à l'orée des bois, à une assez grande distance de chez mes parents. Le 6 mai 1944, vers vingt et une heures, je m'apprêtais à porter quelques provisions à un petit groupe de maquisards qui logeait dans un chalet qui nous appartenait quand une auto d'origine française est venue stationner devant la porte d'entrée de notre habitation. Deux allemands armés de mitraillettes, ont fait irruption à la cuisine. A leur vue j'ai essayé de gagner le premier étage. Ces deux militaires se sont précipités sur moi, me faisant lever les bras en l'air et m'ont demandé si j'étais Pierre ou Marcel. Leur ayant répondu que je me prénommais Pierre, ils se sont mis à fouiller la pièce, puis ayant découvert mon sac tyrolien, ils m'ont demandé où j'allais. Je leur ai répondu que j'allais par habitude coucher dans une ferme nous appartenant. Je montrais également quelques provisions pour mon usage. Après cela, ils m'ont ordonné de monter dans la voiture. Nous sommes partis dans la direction de Gex : Arrivé au lieu dit « Sept Fontaines » ils m'ont enchaîné afin d'éviter toute tentative d'évasion de ma part. J'ai été conduit à la Kommandantur et introduit immédiatement dans une pièce où se trouvaient plusieurs allemands dont l'interprète qui avait, je crois un œil en verre. Dans cette même salle se trouvait le nommé Capri, revêtu d'un complet civil. Ce dernier m'a interrogé et notamment m'a demandé ce que j'avais l'intention de faire avec le sac. Il pensait que je voulais rejoindre un groupe de maquis. Devant mes réponses vagues, ces allemands m'ont frappé de coups de poings à la tête ; puis voyant que je parais les coups, ils m'ont enchaîné les mains derrière le dos. Puis ont continué à me battre. Plusieurs fois sous la violence des coups que je recevais, j'ai été projeté à terre, c'est alors que mes bourreaux me marchaient sur toutes les parties du corps. A un certain moment ils m'ont fait sortir de la pièce et m'ont placé devant un mur. Ils ont fait le simulacre de me fusiller. Le nommé Capri participait aux violences exercées contre moi. Au cours de ces différentes scènes, il me demandait sans cesse où était mon frère Marcel, ce qu'il faisait, pour quelle destination étaient les marchandises qu'il passait en fraude. Je n'ai satisfait à aucune de leurs interrogations. C'est vraisemblablement pour cela qu'ils m'ont frappé avec une telle fureur. Vers deux heures du matin, alors que j'étais tout couvert de sang et enchaîné j'ai été conduit à la prison de Gex et immédiatement incarcéré dans une cellule. J'y ai séjourné 48 heures, privé de tout soin et toujours les mains enchaînées derrière le dos. Mon état physique était lamentable. Tout mon buste et ma figure était enflés. J'avais un œil complètement fermé par le gonflement des tissus et c'est à peine si je pouvais voir de l'autre.

Après ces 48 heures passées j'ai été invité à me laver et de là j'ai été traité comme les autres prisonniers. Après un séjour de 46 jours à la prison de Gex j'ai été emmené à destination de Besançon dans un camion avec deux autres personnes. L'une était un douanier français de Bellegarde d'origine alsacienne, l'autre un nommé de Collonge qui se disait menuisier, marié et père de famille. Arrivé à Besançon j'ai été conduit par les allemands à la caserne Lecourbe, puis de là, dans un bureau occupé par des français. Les employés m'ont dit que j'allais être dirigé en Allemagne.

Je suis arrivé en Allemagne le 5 juillet 1944 et dirigé sur Dortmund pour travailler dans une usine Brock, où le travail était très dur. Je n'ai subi aucun mauvais traitement.

Le 12 avril 1945, j'ai été libéré par les troupes américaines. Les deux allemands qui sont venus me chercher étaient connus, l'un sous le nom de Willy, dénommé le Fou du Pailly, l'autre le chauffeur du Pailly. »

**7 décembre 1944 :**

Déclaration de Léon Grosгурin, né à Lelex le 15 décembre 1924, cultivateur à Lelex, frère de Pierre.

« Mon frère Pierre, âgé de 24 ans a été arrêté et interné à Gex le 6 mai 1944, c'est-à-dire un jour après moi. Il était réfractaire au STO. Ce n'est qu'après quinze jours d'internement environ que j'ai pu correspondre clandestinement avec lui. Il me disait alors que les allemands le battaient sans arrêt jusqu'à évanouissement. Ils lui envoyaient de grands coups de pied dans l'estomac et dans le ventre. Ces deux parties étaient enflées

par suite de ces traitements. Lorsqu'à bout de force, il était à terre, ses bourreaux lui envoyaient de grands coups de bottes dans la figure : celle-ci était toute meurtrie et boursouflée. J'ajoute qu'il était méconnaissable, et c'est grâce à ses vêtements, que j'ai pu l'identifier la première fois que je l'ai vu. Il ne m'a pas tout raconté avant son départ en Allemagne le 21 juin 1944, mais je sais que c'est le nommé Capri, agent de la gestapo qui c'est le plus acharné sur lui. Je suppose qu'ils l'ont emmené car leurs recherches pour retrouver mon frère comme agent de la résistance sont restées infructueuses. »

Déclaration de Mr Malley Francisque, 66 ans, maire de Lelex à déclaré le 15 janvier 1945 :

« Il est exact qu'en mai 1944 la feldgendarmerie de Gex s'est rendue au domicile de la famille Grosгурin à Lelex. Après avoir fouillé la maison ils ont emmené la première fois Léon Grosгурin et le lendemain son frère Pierre. Je ne sais ce que les allemands reprochaient à ces jeunes gens pour procéder à leur arrestation. Je sais que Léon a été lâché au mois de Juin tandis que Pierre, alors réfractaire au STO était déporté en Allemagne où il est encore. »

15 janvier 1945 : Déclaration de Mr Félix Malley, 64 ans, négociant en vins à Lelex, né à Lelex le 20 novembre 1881, fils de feu Albert et de Julia Grosгурin :

« En automne 1941, sans pouvoir préciser la date, la colonie du Niaizet a été pillée par une compagnie cycliste stationnée dans le Pays de Gex de passage à Lelex. Un orage étant survenu cette compagnie s'est introduite dans l'immeuble et a visité toutes les pièces en vidant les meubles et leur contenu. Etant chargé de la surveillance de cette maison meublée mais inhabitée, je m'y suis rendu dès le lendemain pour constater les dégâts. J'ai constaté que tout avait été dérangé, mais je ne peux pas dire ce qui a été dérobé. D'autre part, dans le courant de la même année les douaniers allemands de Lelex, se sont également introduits dans cet immeuble et ont emporté divers ustensiles de cuisine.

